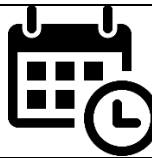
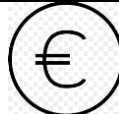


FORMATION PAR APPRENTISSAGE

Niv. 3	CAP	Métiers de l'Agriculture																							
	Prérequis	L'entrée en Apprentissage nécessite d'avoir 15 ans dans l'année civile de début de formation. Un savoir-vivre tant en entreprise qu'en collectivité est primordial. Un degré d'autonomie dans le travail « scolaire ». Une autonomie constatée dans les stages est une nécessité auprès des employeurs.																							
	Délai d'accès	Début de formation début septembre. Pré-inscription à partir de février. RDV validation du projet (réponses sous un mois). Inscription à l'obtention d'une fiche de renseignements signée d'un employeur.																							
	Tarif	Coûts de formation pris en charge par l'OPCO. Restauration midi : aide de 3€/repas (Si repas pris au self) Hébergement : aide de 6€/nuitées (Si logé dans l'établissement)																							
	Rémunération	L'apprenti est salarié de son employeur la rémunération s'applique selon le barème en vigueur. L'employeur doit se rapprocher de son centre de gestion afin d'avoir la rémunération correspondant à sa convention collective. L'apprenti a le droit à 5 semaines de congés payés par an. <table><tr><th></th><th>16 à 17 ans</th><th>18 à 20 ans</th><th>21 ans à 25 ans</th><th>26 ans et plus</th></tr><tr><td>1ère année</td><td>27 % du SMIC</td><td>43 % du SMIC</td><td>53 % du SMIC</td><td>100 % du SMIC</td></tr><tr><td>2ème année</td><td>39 % du SMIC</td><td>51 % du SMIC</td><td>61 % du SMIC</td><td>100 % du SMIC</td></tr><tr><td>3ème année</td><td>55 % du SMIC</td><td>67 % du SMIC</td><td>78 % du SMIC</td><td>100 % du SMIC</td></tr></table> Cependant, la convention collective applicable dans l'entreprise peut avoir sa propre grille de rémunération des apprentis et ainsi prévoir des pourcentages différents de ceux prévus par la loi. Dans ce cas, c'est le montant le plus favorable qu'il faut appliquer.					16 à 17 ans	18 à 20 ans	21 ans à 25 ans	26 ans et plus	1ère année	27 % du SMIC	43 % du SMIC	53 % du SMIC	100 % du SMIC	2ème année	39 % du SMIC	51 % du SMIC	61 % du SMIC	100 % du SMIC	3ème année	55 % du SMIC	67 % du SMIC	78 % du SMIC	100 % du SMIC
	16 à 17 ans	18 à 20 ans	21 ans à 25 ans	26 ans et plus																					
1ère année	27 % du SMIC	43 % du SMIC	53 % du SMIC	100 % du SMIC																					
2ème année	39 % du SMIC	51 % du SMIC	61 % du SMIC	100 % du SMIC																					
3ème année	55 % du SMIC	67 % du SMIC	78 % du SMIC	100 % du SMIC																					
	Durée	Formation de 910h sur 2 ans 26 semaines en UFA sur 2 ans 67 semaines chez le maître d'apprentissage sur 2 ans																							
	Lieu d'apprentissage	- Ruminants : exploitation agricole avec atelier élevage ruminant - Grandes Cultures : Exploitation fortement mécanisée																							
	Objectifs	Réaliser les travaux conformément aux consignes et aux règles de sécurité et de durabilité Maintenir la fonctionnalité des engins, des matériels et des bâtiments et équipements. Fournir des informations utiles à la prise de décision, à la traçabilité et à l'organisation du travail Mesurer l'impact de son travail par rapport à l'agroécologie																							
	Grandes Cultures																								

	Objectifs Ruminants	Assurer la récolte et son stockage Réaliser les travaux conformément aux consignes et aux règles de sécurité et de durabilité Maintenir la fonctionnalité des engins, des matériels et des bâtiments et équipements. Fournir des informations utiles à la prise de décision, à la traçabilité et à l'organisation du travail Assurer la distribution manuelle ou mécanique des aliments Gérer le pâturage Repérer les chaleurs et des signes précurseurs de mise bas Effectuer la traite
	Contenu de la formation	Modules généraux (Français, Maths, Anglais, Histoire-Géographie-Education socioculturelle, EPS, biologie humaine) CG1 : Agir dans des situations de la vie courante à l'aide de repères sociaux CG2 : Mettre en œuvre des actions contribuant à sa construction personnelle CG3 : Interagir avec son environnement social Modules professionnels (Économie, Sciences Physiques, Agronomie, Zootechnie, Machinisme, Phytotechnie) CP4 : Réaliser des travaux liés à la conduite de l'élevage - Ruminants CP4 : Réaliser des travaux mécanisés des cultures - Grandes Cultures CP5 : Réaliser des observations et des opérations d'entretien des cultures et de préservation des sols - Grandes Cultures CP5 : Réaliser des travaux liés à la production des aliments de l'élevage - Ruminants CP6 : Effectuer des travaux liés à l'entretien courant des matériels, équipements, installations et bâtiments CP7 : S'adapter à des enjeux professionnels locaux
	Méthodes mobilisées	Formation en alternance, avec un calendrier adapté au secteur professionnel. Pédagogie basée sur les situations de travail en entreprise facilitant le transfert des apprentissages et l'appropriation des concepts.
	Modalité d'évaluation	Tests de positionnement et étude du dossier pour un aménagement de parcours si possible Évaluation par formatifs (contrôles) tout au long de la formation avec accès via EcoleDirecte et émission d'un bulletin semestriel vers employeur et famille. Certification par des Contrôles Continus en cours de Formation (CCF) et par une Epreuve Terminale en juin de la dernière année.
	Examen	Taux de réussite sur les 5 dernières années : 98%
	Accessibilité	Toutes les fonctions de l'établissement sont accessibles aux PMR. Une référente BEP-ASH, en lien avec la famille et l'équipe pédagogique répond aux spécificités des différentes notions de handicap. adeline.bellanger@cneap.fr L'accès à la formation est aussi assujéti à l'aval de la médecine du travail pour tel ou tel poste relevant de la formation visée.
	Poursuite d'étude	• Mention Complémentaire (MC) • Certificat de spécialité (CS) • Brevet professionnel (BP) • Bac professionnel Bac Pro (via une 2^{nde} ou une 1^{ère}) 48% de poursuite d'études en 2024

	Insertion professionnelle	• ETA (Entreprise de Travaux Agricoles) • Exploitation agricole • CUMA (Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole) 52% vers la vie active en 2024
	Evaluation de la formation par les apprentis	
	Contact	UFA du Lycée St Clair 29 Rue de Rennes – BP 13 44590 DERVAL 02.40.07.75.02 ufa.derval@cneap.fr lyceesaintclair.fr